

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Linières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 22 novembre 2022

Convocation du : 16 novembre 2022

Membres en exercice : 14Membres présents : 10Votants : 10Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MR HARTOUT PETER, MR GESLAIN DENIS, MME CONNEAU MARIE, MR MAUNOURY REMY

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL**CS2022-027 Tarifs de l'eau au 01 janvier 2023**

Le barème appliqué au 01 janvier 2023 serait le suivant :

Tranches semestrielles	Communes membres du SIAEP
0 à 200m3	1.45 €
201 à 500m3	1.28 €
501 à 1500m3	1.19 €
1501 et plus	0.86 €
Abonnement 6 mois	37.50 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve cette proposition et adopte le barème ci-dessus, applicable à compter du 01 janvier 2023, pour l'année 2023.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 22 novembre 2022.

Le Président,
J.-L. LECOURT